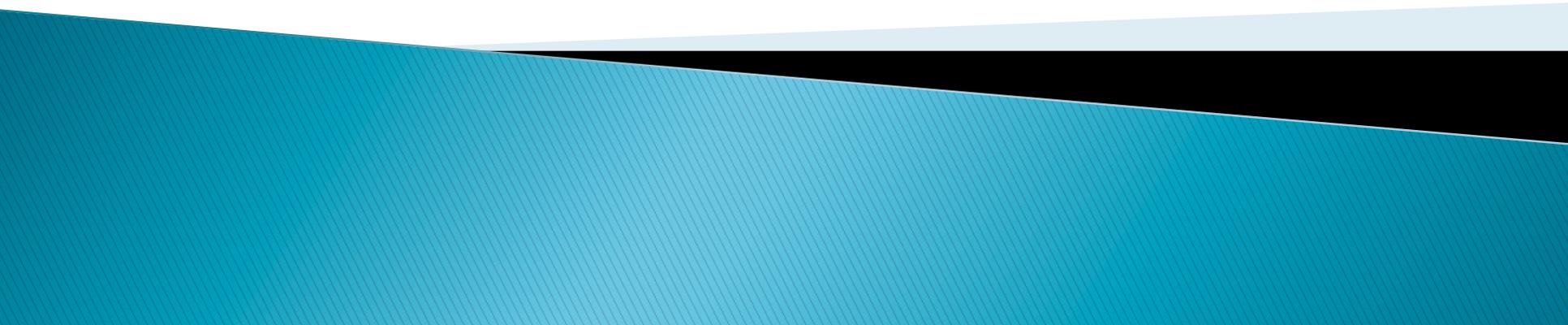
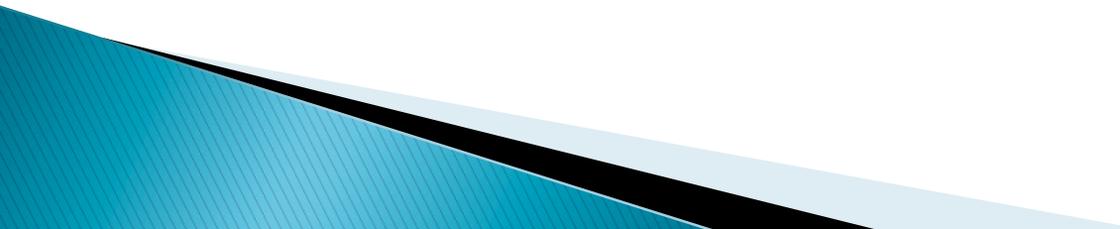


Les Marchés Publics



Les principes fondamentaux du Code des Marchés Publics

- ▶ Principe de liberté d'accès à la commande publique
 - ▶ Principe d'égalité de traitement des candidats
 - ▶ Principe de transparence des procédures
- 

La phase de préparation d'une procédure de consultation

- ▶ Recenser et définir les besoins en nature et en volume
- ▶ Procéder à l'estimation financière des besoins
 - Déterminer la procédure de consultation (en général, Appel d'offres) et le niveau de publicité
- ▶ Proposer un allotissement
- ▶ Proposer les critères de jugement des offres

Créer un cahier des charges précis par produit ou type de produits

- ▶ Définir les exigences demandées
 - Qualités
 - Provenance
 - Compositions
 - Conditionnement
 - Etc...

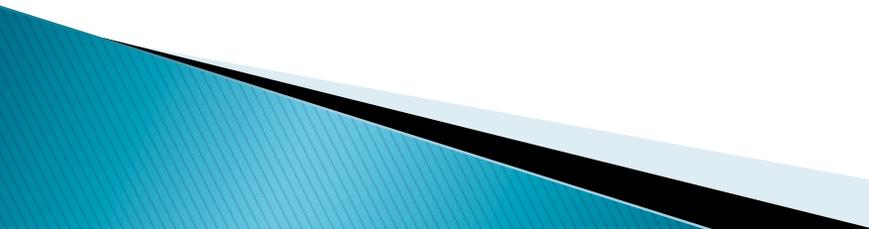
Les critères de jugement des offres

- ▶ Valeur technique des produits
- ▶ Prix
- ▶ Qualité des services des fournisseurs
- ▶ Critères environnementaux et sociaux

La pondération des critères est essentielle, le prix n'est pas le seul critère de choix...

→ Acheter au meilleur prix en gardant un bon niveau de qualité des produits

La phase d'analyse des offres

- ▶ Organisation des tests des échantillons
 - ▶ Analyse des fiches techniques
 - ▶ Classement qualitatif
 - ▶ Analyse financière
 - ▶ Proposition de classement des offres
- 

La phase d'exécution des marchés

- ▶ Relations avec les adhérents (évaluation du marché, non-conformités, pb de livraison,...)
 - ▶ Relations avec les fournisseurs titulaires des marchés
 - ▶ Suivi des révisions de prix
 - ▶ Reconduction des marchés, avenants, résiliation
- 